

# 1867 – 1877 : Les Courriers-Convoyeurs-Stations de la Ligne Chambéry à Annecy

*Louis Mermin et Dr. Wolfgang Martin*

*Amicale philatélique d'Annecy*

<b><i>Les courriers-convoyeurs-stations AIX.AN et AN.AIX</i></b>	<b>2</b>
<b><i>Oblitérations par le timbre courrier-convoyeur-station</i></b>	<b>5</b>
<b><i>Les courriers-convoyeurs-stations CHA.AN et AN.CHA</i></b>	<b>6</b>
<b><i>Littérature</i></b>	<b>9</b>



Carte illustrée de la gare d'Annecy, dos divisé, édition LL. Au premier plan, la voiture du Grand Hôtel d'Angleterre, rue Royale à côté du bureau de Poste. Le bâtiment existe toujours.

La voie ferrée atteint Annecy en 1866 et relie Annecy via Aix-les-Bains avec le réseau P.L.M. Elle a 39,5 kilomètres de long. Les travaux de cette voie ferrée sont inaugurés le 23 avril 1862. Le 3 juillet 1866, le premier convoi reliera Aix-les-Bains à Annecy, et le 5 juillet la ligne est mise en service.

### **Les courriers-convoyeurs-stations AIX.AN et AN.AIX**

Le 5 octobre 1867, un service des **courriers-convoyeurs** fut établi entre Chambéry et Annecy par Aix-les-Bains assuré par des employés des postes travaillant dans un ou deux compartiments de wagons-voyageurs ou dans le fourgon. Pour marquer les pièces postales directement déposées dans la boîte mobile des gares ou remises en main propre au convoyeur, il fut utilisé un timbre dit « courrier-convoyeur-station ».

Ce timbre, cercle extérieur ondulé, porte en haut le nom de la station, en-dessous le quantième du mois, puis en abréviation la ligne (d'abord AN.AIX et pour le retour AIX.AN et à partir de 1875 AN.CHA et CHA.AN) et enfin le numéro de départ du train. Il y a eu deux départs, à partir d'Annecy à 6 h le matin et à 2 h 55 le soir. En bas, on trouve l'indicatif du département, alors le « 88 » pour les stations en Savoie et le « 89 » pour celles en Haute Savoie.

<b>AIX AN.</b>		<b>Ligne n° 22</b>
AIX-LES-BAINS (Savoie) - ANNECY (Hte-Savoie)		
AIX-LES-BAINS . . . . .		88
Grégy-s-Aix. . . . .		88
Albens. . . . .		88
o Bloye . . . . .		89
Rumilly . . . . .	(N-BV)	89
o Marcellaz. . . . .		89
o Lovagny . . . . .		89
ANNECY . . . . .		89

La couronne de ce timbre se compose du cercle extérieur, du nom de la station et de l'indicatif du département. Elle est mobile, et à chaque station dotée d'une boîte mobile, le convoyeur change la couronne. Dans cet article, nous nous concentrons sur les stations situées en Haute Savoie.

Pour un marcophiliste, il se pose la question : Existe-t-il les couronnes de toutes les stations ? En fait, les couronnes des petites stations de Bloye, Marcellaz-Hauteville et Lovagny n'ont pas été trouvées jusqu'aujourd'hui. Est-ce que ce fait est dû à la rareté des plis déposés à ces stations ? La réponse est non. Regardons :

En étudiant les Comptes Rendus du Conseil Général de la Haute Savoie, on constate : En Haute Savoie, seulement les gares de Rumilly et d'Annecy furent dotées d'une boîte mobile. Ce n'est pas tellement surprenant, parce que le service des convoyeurs devait être payé par les communes (paiement de la boîte mobile à la gare, 25F50, ainsi que l'indemnité annuelle à verser à la Compagnie pour la présentation de la boîte à chaque passage d'un convoyeur). (Lux, 1992) C'est une bonne raison pour laquelle les gares des petites communes comme Bloye, Marcellaz-Hauteville et Lovagny ne furent pas équipées de boîtes mobiles. Ils savaient compter, les Savoyards : Une boîte mobile était payable, mais remettre des plis en main propre au convoyeur était gratuit !

Par conséquent, ils n'existent que les couronnes « Annecy » et « Rumilly ». Ces deux couronnes furent aussi utilisées pour marquer des plis remis en main propre au convoyeur aux gares où il n'y avait pas de boîtes mobiles, par exemple à Marcellaz-Hauteville. (Fig. 1)

Pour bien comprendre ce pli d'Hauteville, il faut quelques explications : Le Procureur Impérial a utilisé ce pli pour obtenir des renseignements sur des suspects. Notre pli a été écrit et adressé au maire d'Hauteville par le Procureur Impérial le 31 août 1868. Il s'agit d'un cas où un suspect habitant à Hauteville a brisé une clôture du chemin de fer.

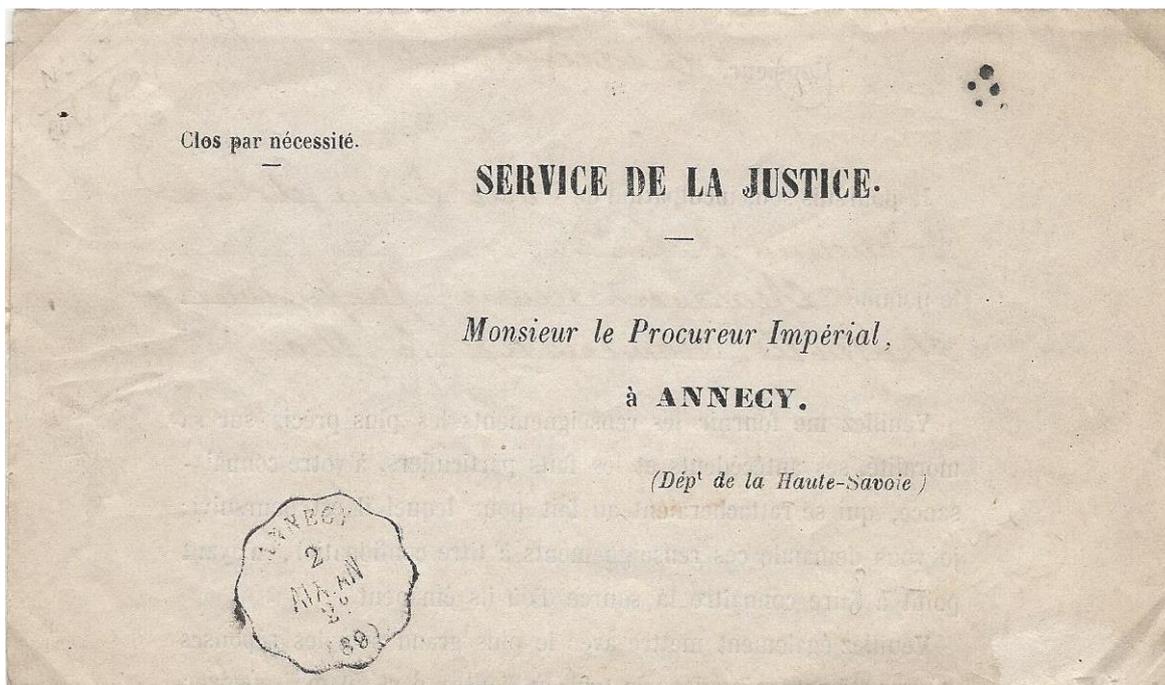


Figure 1a : Lettre en franchise du maire d'Hauteville pour Annecy remise à la gare de **Marcellaz-Hauteville** en main propre au convoyeur, marquée par le timbre de la ligne AIX.AN, 2° départ, couronne « **Annecy** », arrivée au bureau d'Annecy, le **2 septembre 1868**.

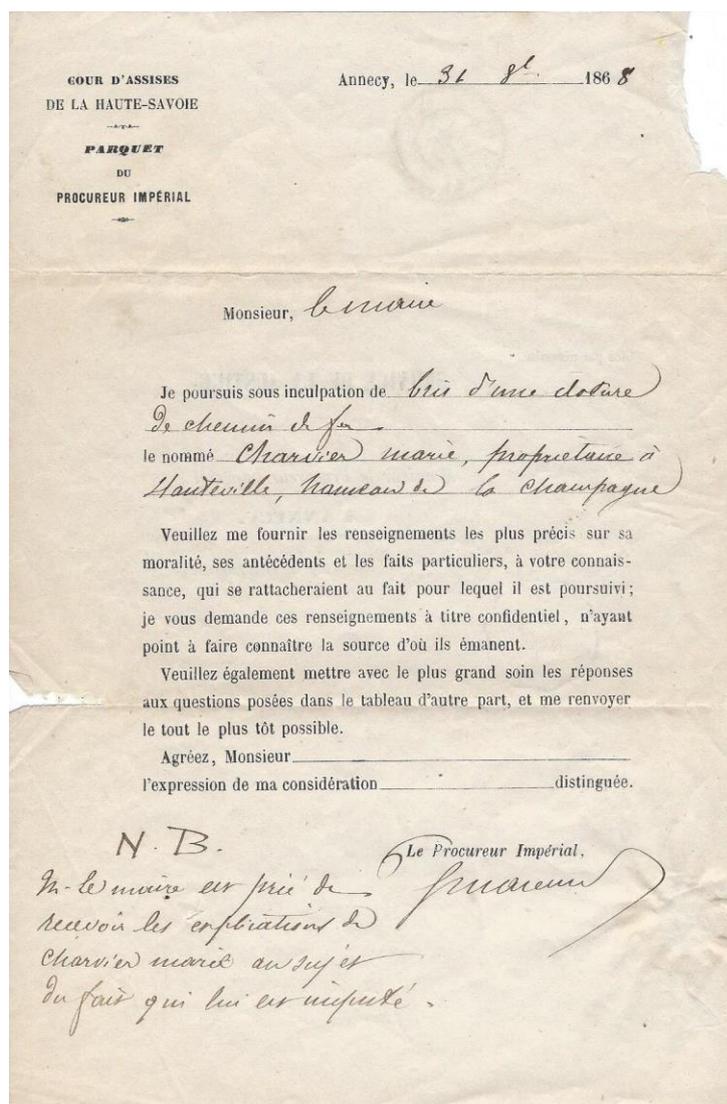


Figure 1b : Partie demande du pli du Procureur Impérial du 31 août 1868.

La réponse du maire d'Hauteville n'a pas été conservée, mais le timbre du convoyeur au recto de cette lettre ainsi que le timbre à date T15 d'Annecy au verso montrent que la lettre a été postée à la gare de Marcellaz-Hauteville et est arrivée à Annecy le 2 septembre 1868.



Figure 2a : Partie demande : Lettre en franchise (vérifié, « V » au crayon) du Procureur de la République au maire d'Hauteville marquée par le timbre à date T17 d'Annecy, 2<sup>E</sup> levée du 3 juin 1872, et arrivée à Rumilly, le même jour (timbre à date T17 de Rumilly au verso).

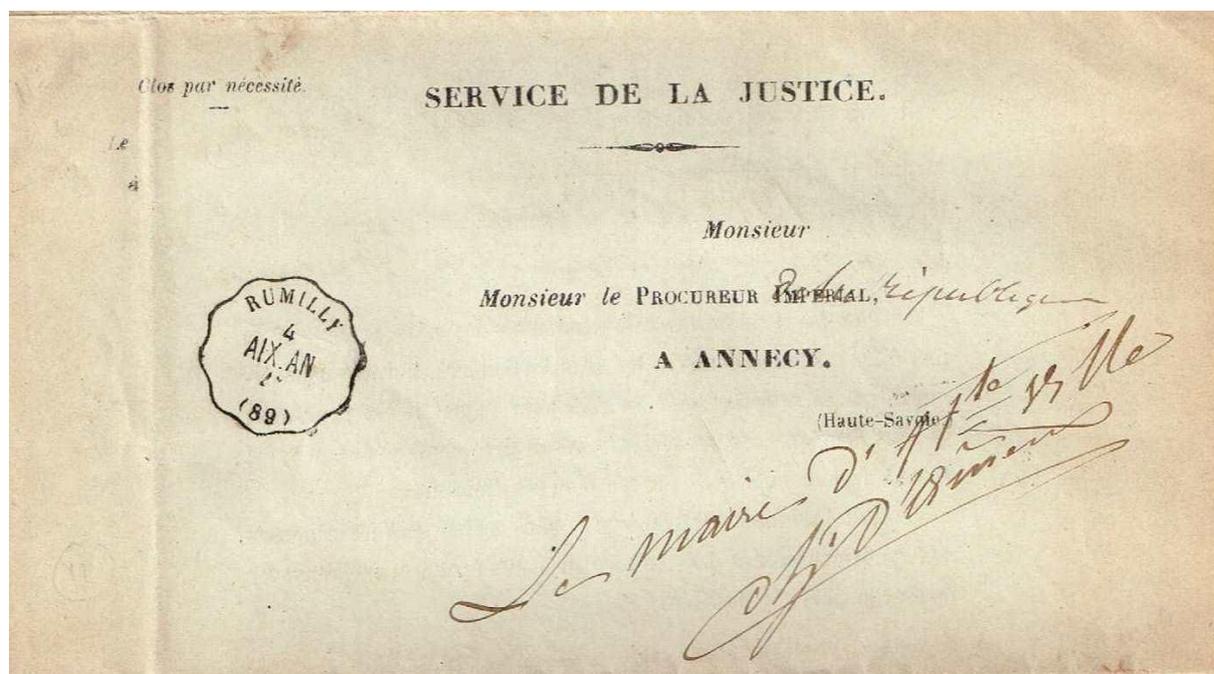


Figure 2b : Partie réponse : Lettre en franchise du maire d'Hauteville pour Annecy remise à la gare de Marcellaz-Hauteville en main propre au convoyeur, marquée par le timbre de la ligne AIX.AN, 2<sup>o</sup> départ, couronne « Rumilly », le 4 juin 1872, et arrivée au bureau d'Annecy, le même jour.

Regardons maintenant une autre lettre en franchise remise en main propre au convoyeur à la gare de Marcellaz-Hauteville. Elle date de 1872 et est mieux conservée que le pli de 1868 : Elle est double avec la demande du Procureur et la réponse du maire d'Hauteville. (Fig. 2a, 2b)

A l'aller, elle part d'Annecy le 3 juin (2<sup>E</sup> levée) et arrive à Rumilly le jour même. Elle est marquée du timbre d'arrivée du 3 juin. Il y a aussi le timbre du 4 juin, la lettre étant mise dans la tournée du facteur du lendemain.

Une fois complétée, la lettre est retournée à l'adresse du Procureur de la République. Elle est remise soit par le facteur rural au convoyeur de la ligne AIX AN en gare de Marcellaz-Hauteville (mais il manque la frappe du timbre OR, ou de la lettre-timbre de la boîte rurale d'Hauteville) soit par le pedon de la commune d'Hauteville. Sinon il y aurait un timbre à date de Rumilly. La lettre est remise au convoyeur le 4 juin et arrive à Annecy le même jour (timbre à date au verso).

**Nous pouvons résumer :** Les deux lettres sont remises en main propre au convoyeur de la ligne Chambéry - Annecy à la gare de Marcellaz-Hauteville. Une lettre montre la couronne d'Annecy, l'autre de Rumilly.

Comment peut-on expliquer l'emploi de deux couronnes différentes à la même gare ?

Il y a deux cas à considérer. Supposons, la boîte mobile de Rumilly contenait beaucoup de correspondance, alors en arrivant à Marcellaz-Hauteville, le convoyeur était toujours occupé à traiter cette correspondance, et il utilisait toujours la couronne de Rumilly. Par conséquent, les plis remis directement à lui à Marcellaz-Hauteville ont été frappés par le timbre avec la couronne de Rumilly. Autre cas : Le convoyeur a déjà traité toute la correspondance de Rumilly avant d'arriver à la gare de Marcellaz-Hauteville. Par conséquent, il a eu le temps de changer la couronne et de mettre en place la couronne d'Annecy.

En outre, nous connaissons des plis identiques de Bloye (couronne de Rumilly) et de Lovagny (couronne d'Annecy, Fig. 5).

***Finalemment on peut dire :*** La question pourquoi on n'a pas encore trouvé les timbres avec des couronnes de Bloye, Marcellaz-Hauteville et Lovagny est résolue : Ces couronnes n'ont jamais existé.

### ***Oblitérations par le timbre courrier-convoyeur-station***

Les convoyeurs frappaient de leur timbre, au recto, tous les plis extraits des boîtes de gare ou reçus à la main, et au verso, ceux qu'ils manipulaient en transit. La mission d'oblitérer les timbres ou taxer les plis restait réservée au bureau ambulant ou au bureau sédentaire au terminus. La couleur de la frappe était typiquement noire, mais on trouve aussi des frappes en bleu qui sont un peu plus rares. (Fig. 3)

Le 1<sup>er</sup> avril 1876, les timbres oblitérants sont supprimés, mais les courriers convoyeurs n'obtiennent le droit de taxer des lettres non affranchies et d'oblitérer des timbres-poste par leur timbre courrier-convoyeur-station qu'à la mi-mai 1876. Par conséquent, on peut trouver des plis marqués par les timbres courrier-convoyeur-station où les timbres-poste sont oblitérés par les timbres à date des bureaux ambulants ou des bureaux sédentaires au terminus du 1<sup>er</sup> avril 1876 à mi-mai 1876.

Sur la ligne Chambéry à Annecy, nous connaissons un pli du 26 avril 1876 où le convoyeur a oblitéré le timbre-poste bien avant d'avoir obtenu officiellement le droit. (Fig. 4) En outre, la figure 5 montre une lettre non affranchie taxée par le convoyeur. Elle est du 19 mai 1876. Le convoyeur a eu le droit de taxer. Bien évidemment, il n'était pas approvisionné en timbres-taxe.

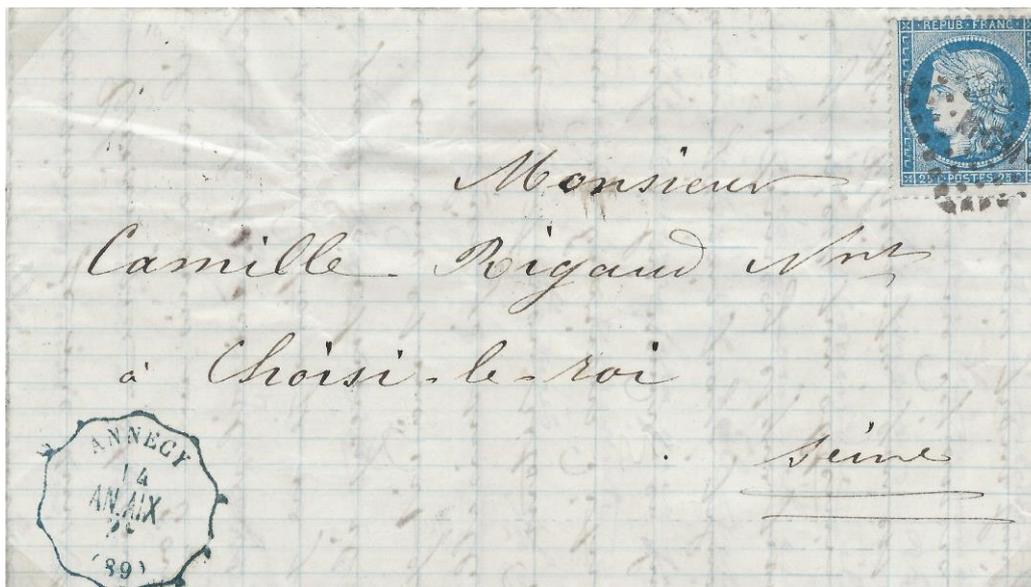


Figure 3 : Lettre simple déposée à **Annecy** pour Choisi le Roi affranchie de l'émission Cérés (YT n° 60, 25c, tarif du 1<sup>er</sup> septembre 1871) et acheminée par le convoyeur du 2<sup>o</sup> départ (**timbre en bleu**) au bureau ambulante Mont Cenis à Mâcon (oblitération M-CM), le 14 mars 1872.

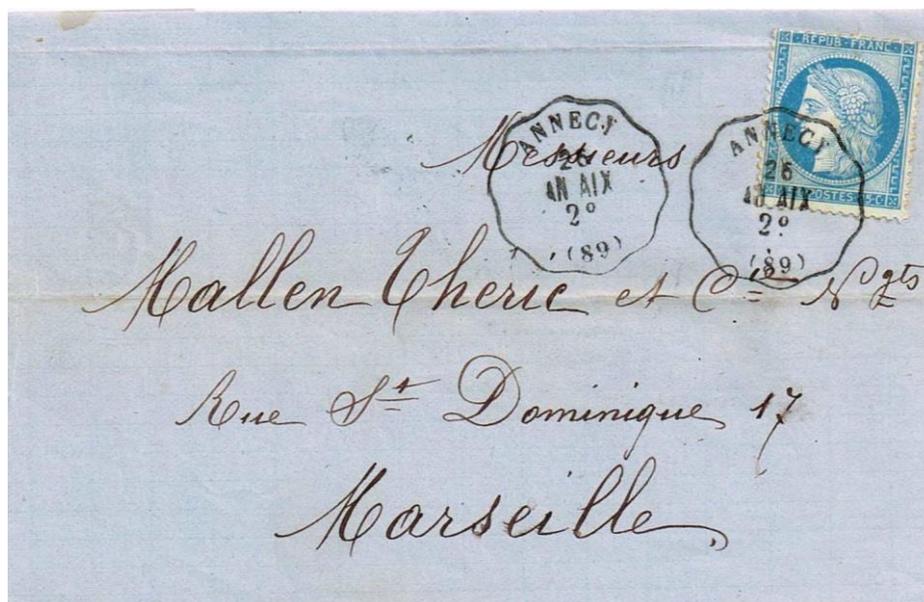


Figure 4 : Lettre simple déposée à **Annecy** pour Marseille affranchie de l'émission Cérés (YT n° 60, 25c, tarif du 1<sup>er</sup> janvier 1876) marquée et **oblitérée par le convoyeur AN.AIX** du 2<sup>o</sup> départ, le 26 avril 1876. Théoriquement, les convoyeurs n'ont obtenu le droit d'oblitérer les timbres-poste qu'à la mi-mai 1876.

### **Les courriers-convoyeurs-stations CHA.AN et AN.CHA**

En 1876, l'indicatif de la ligne AIX.AN et AN.AIX a été modifié. C'est maintenant CHA.AN et AN.CHA. La dernière date d'un timbre avec AN.AIX que nous connaissons est le 19 mai 1876 (Fig. 5), et la première date AN.CHA est le 21 août 1876 (Fig. 6) Mais Pothion (1988) signale qu'il a vu des timbres AN.CHA ou CHA.AN frappés en 1875.

Il signale aussi que la dernière date de ces timbres est 1877. Nous pouvons confirmer cette observation. La dernière date d'emploi d'un AN.CHA que nous connaissons est le 14 février

1877. (Fig. 7) En plus, un pli de mai 1877 donne une autre preuve : Le timbre courrier-convoyeur-ligne type 1 « Chambéry à Annecy » apparaît. (Fig. 8)

Le remplacement des timbres convoyeurs-stations par des timbres convoyeurs-lignes a été annoncé par l'Instruction n° 216 dans le BM d'octobre 1876.

Nous traiterons les timbres convoyeurs-lignes ultérieurement.



Figure 5 : Lettre simple non affranchie pour Nantes déposée à Annecy taxée « 4 » (4 décimes, mention manuscrite du convoyeur, tarif du 1<sup>er</sup> janvier 1876) et marquée **AN.AIX**, le 19 mai 1876. Mi-mai 1876, les convoyeurs obtinrent le droit de taxer des plis non affranchis, mais dans les premiers jours, ils leur manquèrent des timbres-taxe.

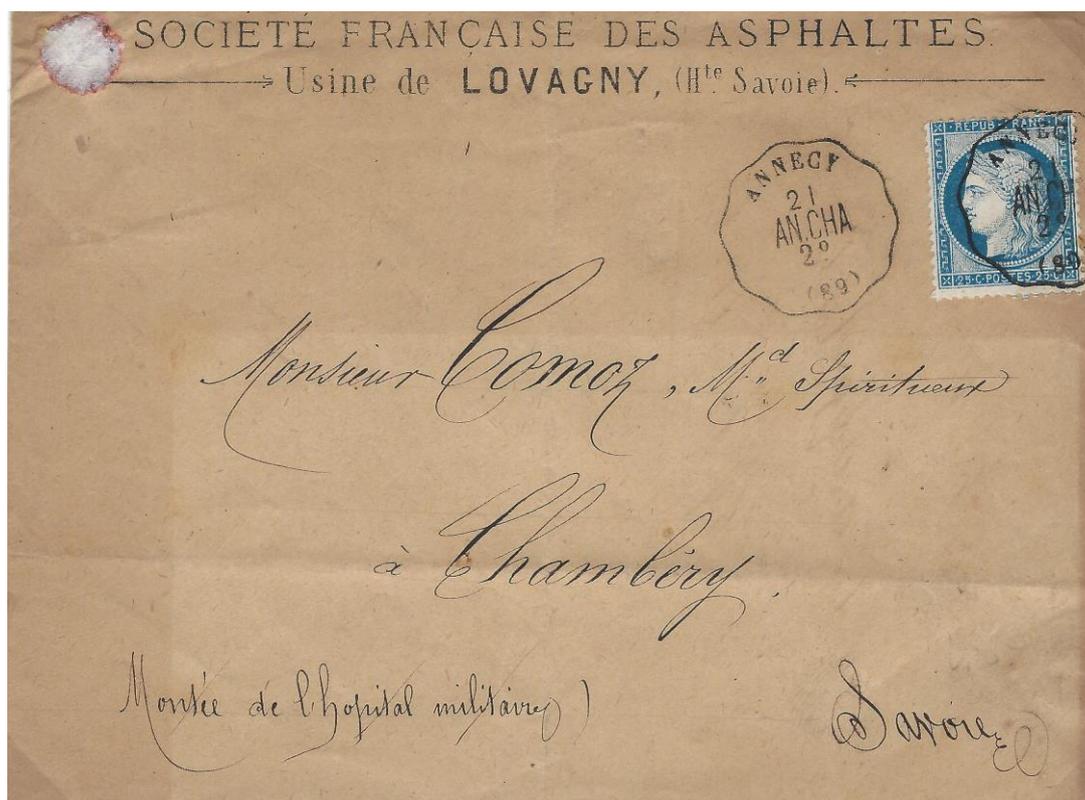


Figure 6 : Lettre simple pour Chambéry affranchie de l'émission Cérès (YT n° 60c, 25c, tarif du 1<sup>er</sup> janvier 1876) remise en main propre au convoyeur à la station de Lovagny, marquée et oblitérée par le timbre **AN.CHA**, couronne « Annecy », 2<sup>o</sup> départ, le 21 août 1876.



Figure 7 : Lettre simple pour Bourgoin affranchie de l'émission Sage (YT n° 78A – type II S, 25c, tarif du 1<sup>er</sup> janvier 1876) déposée à Rumilly, marquée et oblitérée par le timbre **AN.CHA**, couronne « Rumilly », 2<sup>o</sup> départ, le 14 février 1877.



Figure 8 : Lettre simple pour Annecy affranchie de l'émission Sage (YT n° 67 – type I, 20c, et YT n° 75 – type II, 25c, tarif du 1<sup>er</sup> janvier 1876), marquée et oblitérée par le timbre **courrier-convoyeur-ligne, type 1**, « Chambéry à Annecy », seul départ (« \* »), le 15 mai 1877.

Le tableau suivant résume les premières et dernières dates connues des timbres dits courrier-convoyeur-station.

Convoyeur-station	<b>AN.AIX – AIX.AN</b>	<b>AN.CHA – CHA.AN</b>
Mis en service	le 5 octobre 1867	-
Signalé par Pothion	1869 – 1875	1875 - 1877
Vu	1868/09 – 1876/05	1876/08 – 1877/02

### **Littérature**

- Bulletin Mensuel (BM) d'octobre 1876, instruction n° 216, Modifications apportées dans le timbre à date des courriers-convoyeurs.
- Comptes Rendus du Conseil Général de la Haute Savoie, séances du 26 août 1867 et du 24 août 1868, source gallica.bnf.fr
- Pierre Lux : La Poste Ferroviaire de ses Débuts à 1870, Encyclopédie des Timbres-Poste de France, Tome II, Fascicule 1, Académie de Philatélie, 1992.
- Pothion, Jean et Vincent : Catalogue des Cachets Courriers-Convoyeurs Stations en France, La Poste aux Lettres, Paris, 1988.

### **Article connexe**

[Les Marques Postales et Timbres à Date de Rumilly au 18° et 19° Siècle](#)